

Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées Patrick GOHET - France



- ◆ Etudes supérieures juridiques (histoire du droit, des institutions et des idées politiques)
- ◆ Directeur Adjoint de l'Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (UNAPEI) de 1981 à 1987, puis Directeur Général de 1987 à 2002 ;
- ◆ Secrétaire Général d'Inclusion Europe, association européenne pour les personnes handicapées mentales et leur famille, de 1994 à 2001 ;
- ◆ Co-fondateur et président de la Mutuelle des personnes handicapées, Intégrance, de 1989 à 2003 ;
- ◆ Nommé Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées le 25 septembre 2002.

◆ Activités :

contribution à la coordination des réflexions et des actions des ministères impliqués dans la politique du handicap et à la qualité du dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile ;

participation à l'élaboration de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et de ses textes d'application et contribution à leur mise en œuvre, en particulier au moyen d'une présence forte sur le terrain, telle que la vingtaine de réunions régionales organisées au quatrième trimestre de l'année 2006 qui ont mobilisé près de 2 500 acteurs du terrain (services déconcentrés, départements, caisses de sécurité sociale, associations...)

secrétariat et mission d'observation du Conseil national consultatif des personnes handicapées, élément central de la concertation entre les pouvoirs publics et les associations représentatives des personnes handicapées et des familles ;

secrétaire général de l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap appelé à recenser toutes les expériences dans ces domaines et à suggérer les initiatives nécessaires ;

président du comité national de réflexion et de proposition sur l'autisme et les troubles envahissants du développement ;

président du comité de pilotage du dispositif d'accueil et d'aide des étudiants handicapés ;

membre du comité des experts placés auprès de la commission européenne ;

membre du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

animation des réseaux interministériels sur l'accessibilité et les aides techniques et des groupes de travail interministériels « accès des personnes handicapées à la culture, aux loisirs et aux vacances » et « questions européennes et internationales » ;

- ◆ Officier de la Légion d'honneur
- ◆ Chevalier dans l'Ordre national du mérite
- ◆ Chevalier des Palmes académiques